



Formulaire pour les cuistots et autres bénévoles occasionnels

Règles de conduite sur la façon de se comporter avec les jeunes

Afin d'assurer un maximum de sécurité en matière d'abus, autant pour le jeune que pour le membre adulte qui pourrait être injustement soupçonné, il est demandé à tous les adultes œuvrant au sein du mouvement :

1. d'être à la vue d'autres personnes lors de conversations seul à seul avec un jeune;
2. d'évaluer le besoin de témoigner physiquement au jeune l'encouragement ou l'affection et, si nécessaire, le faire en le touchant au dos, à la tête, aux épaules;
3. d'être accompagné d'un autre adulte lors des activités ou des randonnées avec les jeunes et d'éviter d'être seul avec un ou des jeunes aux installations sanitaires et sur les sites de campement;
4. de ne prodiguer des soins à un jeune qu'en présence, dans la mesure du possible, d'un autre adulte;
5. de ne jamais obliger un jeune à se déshabiller;
6. de respecter la pudeur de chaque jeune en tout temps et notamment dans les installations sanitaires;
7. de respecter les règles de sécurité routière en tout temps, lors de la présence de jeunes dans le véhicule.

De plus, il est strictement défendu, en tout temps, de consommer ou d'avoir en sa possession de l'alcool ou une drogue de toute sorte lorsque l'adulte assume une fonction de responsable et est en présence des jeunes. Il est également interdit pour un adulte d'utiliser ou d'avoir en sa possession une arme, sauf dans le cadre d'une activité de plein air dûment autorisée et encadrée par une personne possédant la formation requise, telle que le tir à l'arc.

Nom du bénévole : _____ Date de naissance / /

Courriel : _____

Tél 1 : _____ Tél 2 : _____

Adresse complète : _____

DÉCLARATION

J'ai lu et j'accepte la politique et les règles de conduite ci-haut mentionnées et je m'engage à les respecter.

Signature du bénévole : _____ **Date :** / /

Valide pour l'année scout en cours.